

COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

SÉANCE DU 03 JUILLET 2020
CONVOCATION DU 29 JUIN 2020

Le 03 juillet 2020, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelle-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.
Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M CHOCRAUX, M DESPREZ, M BAERT, Mme GELEZ, M CHACORNAC, M ROCHE, Mme BROUTIN, Mme DA SILVA MARTINS, Mme CARON, Mme PERAL, M BOUVRY, M GOHIER, M OLIVE, Mme DELATRE, M HENRIQUET, Mme DELTOUR

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Mme SINIARSKI à M ROCHE
Mme THELLIER-CUVELIER à M CHOCRAUX
M LAGANGA à Mme GELEZ

Secrétaire de séance : Madame DELTOUR Julie

DÉLIBÉRATION N°29/2020

Vote des subventions aux associations pour 2020.

Monsieur le Maire laisse la parole à Mme GELEZ pour la présentation du tableau ci-après :



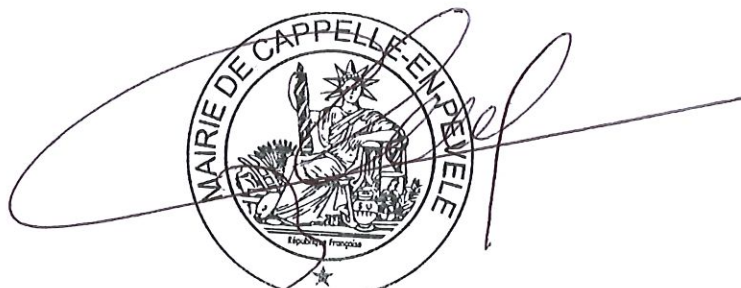
Associations	Total
Amicale des Anciens Combattants	550,00
Arts en Ciel	300,00
Association Soutien Ecole Emilie Carles	3500,00
CAP'Country Club	400,00
CAP'JEUNES Groupement Sportif	1400,00
Club "Scrabble en Pévèle"	300,00
Club de Coupe et de Couture	300,00
Club des Aînés	400,00
Comité d'animation	800,00
Ecole Tinh Hoa Viet de Cappelle	400,00
Entente Sportive Cappelle - Pont à Marcq	2000,00
Harmonie "Les Amis Réunis"	600,00
La Boule Cappelloise	400,00
Association Les Alyzées	400,00
Tennis de Table de Cappelle en Pévèle	1200,00
Vélo-Club TEMPLEUVE-CAPPELLE	300,00
2CV Club du Pays de Pévèle	500,00
Cat Nat sinistrés de la sécheresse des Hauts de France	300,00
Mabidon	300,00
Poussez la porte	300,00
Total	14650,00

Le conseil municipal avec 19 voix pour :

- Vote l'octroi des subventions aux associations communales selon le tableau ci-dessus ;
- Prévoit que les dépenses seront reprises sur l'article 6574, de la section de fonctionnement du budget primitif 2019.

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : 06/07/2020
DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 06/07/2020